



Concours de traduction "Juvenes Translatores"

publié le 05/09/2017

Inscription à la onzième édition du concours européen Juvenes Translatores

Descriptif :

Information sur la onzième édition du concours de traduction "Juvenes Translatores", destiné aux élèves âgés de 17 ans inscrits en établissement scolaire. Présentation des objectifs, des modalités, du calendrier.7.

La onzième édition du **concours de traduction "Juvenes Translatores"**, destiné aux élèves âgés de 17 ans (nés en 2000) inscrits en établissement scolaire, se tiendra le **23 novembre 2017**.

○ Objectifs du concours :

Ce concours est organisé par la direction générale de la traduction (DGT) de la Commission européenne. Focalisé sur l'activité de traduction, il vise à promouvoir et récompenser l'apprentissage des langues et le plurilinguisme dans l'Union européenne, et le cas échéant à susciter des vocations de traducteurs !



© Commission européenne

○ Nature de l'épreuve :

Dans tous les pays de l'UE, le même jour entre 10h et 12h (heures de Bruxelles), les jeunes sélectionnés traduiront un texte sous la surveillance de leur professeur. Ils auront choisi librement les deux langues mobilisées parmi les 24 langues officielles de l'UE : langue de départ (celle du texte à traduire) et langue d'arrivée (celle dans laquelle ils traduiront le texte, pour laquelle la langue maternelle est recommandée).

Les traducteurs de la Commission européenne sélectionneront ensuite la meilleure traduction pour chacun des pays membres de l'UE en appliquant les mêmes critères que ceux retenus pour l'évaluation des traductions réalisées au sein de la DGT :

- précision de la traduction ;
- capacité à écrire correctement (plan formel) ;
- aisance de l'écriture ;
- créativité des solutions choisies.

Les noms des **28 lauréats** seront annoncés au mois de février 2018 : ces jeunes seront invités à la **cérémonie de remise des prix organisée au printemps 2018 à Bruxelles**.

○ Comment participer ?

Les établissements intéressés doivent s'inscrire **par voie électronique** sur le site de la [commission européenne](#), **entre le 1er septembre et le 20 octobre 2017 à midi** (heure de Bruxelles). Naturellement, les professeurs qui prendront le concours en charge se seront assurés au préalable de l'accord de leur direction (proviseur), à qui le **règlement** (téléchargeable au bas du présent article ou sur le site du concours) aura été remis.

► Un **tirage au sort** électronique sera organisé **fin octobre-début novembre** pour sélectionner les établissements qui participeront au concours.

► Pour le **21 novembre 2017 au plus tard**, les établissements retenus communiqueront les noms des **2 à 5 élèves** qu'ils

présenteront au concours, en précisant les couples de langues choisis.

juv.translat@acpoitiers.fr'."/>

○ En savoir davantage :

On trouvera sur le site toutes les **informations pratiques à connaître**, le règlement du concours, le formulaire d'inscription et des archives présentant les textes soumis à traduction lors des précédentes éditions du concours.

Documents joints

 Exemple de texte en allemand (PDF de 30.5 ko)

Concours de traduction "Jvenes Translatores".

 Exemple de texte en anglais (PDF de 9.3 ko)

Concours de traduction "Jvenes Translatores".

 Exemple de texte en espagnol (PDF de 7.8 ko)

Concours de traduction "Jvenes Translatores".

 Exemple de texte en italien (PDF de 98.2 ko)

Concours de traduction "Jvenes Translatores".

 Exemple de texte en portugais (PDF de 178.8 ko)

Concours de traduction "Jvenes Translatores".

 Règlement du concours "Jvenes Translatores" 2017 (PDF de 374.9 ko)

Version française du règlement.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.